

FICHE ENFANT									
NOM D'USAGE :						PRÉNOM :			
DATE DE NAISSANCE :						SEXE :		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	
LIEU DE NAISSANCE :						PAYS :			
ADRESSE DE L'ÉLÈVE :									
CODE POSTAL :						VILLE :			
INSCRIPTION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2024/2025									
Classe fréquentée : (cocher la case appropriée)									
MATERNELLE				ÉLÉMENTAIRE					
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je souhaite inscrire mon enfant dans l'école de mon périmètre scolaire : OUI NON

DEMANDE D'OUVERTURE DES DROITS D'ACCÈS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025		
RESTAURATION Service disponible les lundis, mardis, jeudis et vendredis	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE Service disponible le matin et le soir des jours de classe	RENSEIGNEMENTS AUPRES DE LA MAIRIE DE PESSAC Pour ces deux services, les réservations, modifications et annulations sont assurées par la famille sur le Portail de la mairie de Pessac selon leurs indications
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI Service disponible les mercredis en période scolaire sur réservation	CENTRE DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES Service disponible en période de vacances scolaires du lundi au vendredi sur réservation	Les réservations aux centres de loisirs de Cestas sont ouvertes par cycle, de vacances à vacances, sur le site internet www.mairie-cestas.fr ou https://cestas.cartepius.fr Les identifiant et mot de passe provisoire de votre Compte Famille vous seront indiqués par courrier de confirmation adressé courant juin.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'ACCUEIL EN CENTRE DE LOISIRS (MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES) EST POSSIBLE DANS LE LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.		
PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI) A PREVOIR	<input type="checkbox"/>	Document conclu entre les parents, la mairie, le directeur d'école et le médecin scolaire pour tout enfant présentant des problèmes de santé et/ou d'allergie alimentaire.

ASSURANCE - Attestation de votre assureur à téléverser sur le Portail Famille L'enfant doit IMPÉRATIVEMENT être couvert par une assurance responsabilité civile accident corporel sur la période de l'année scolaire.
--

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE FAMILLE ASSURANT LA RÉSERVATION ET LE PAIEMENT DES PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES (cochez la case correspondante)		
	<input type="checkbox"/> 1 SEUL COMPTE	<input type="checkbox"/> 2 COMPTES SÉPARÉS (en cas de garde alternée uniquement)
NOM DU TITULAIRE

Réservé au sce Éducation

C+	
NU	

SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S) :

REPRÉSENTANT LÉGAL

REPRÉSENTANT LÉGAL